

BARÈMES D'HONORAIRES | Applicables à compter du 1^{er} novembre 2017

MANDAT DE VENTE

PAR TRANCHE EN EUROS	% PRIX VENTE TTC (TVA 20%)	CHARGE HONORAIRE
< à 100 000	6 000 euros	vendeur
De 100 001 à 300 000	5%	vendeur
De 300 001 à 1 000 000	5%	vendeur
> à 1 000 001	4%	vendeur
Mandat de vente Exclusif 6 mois	4%	vendeur

Nos honoraires comprennent les prestations de visite, de négociation et de constitution du dossier de vente.

MANDAT DE RECHERCHE

PAR TRANCHE EN EUROS	% PRIX VENTE TTC (TVA 20%)	CHARGE HONORAIRE
< à 100 000	6 000 euros	acquéreur
De 100 001 à 300 000	5%	acquéreur
De 300 001 à 1 000 000	5%	acquéreur
> à 1 000 001	4%	acquéreur
Mandat de vente Exclusif 6 mois	4%	acquéreur

Nos honoraires comprennent les prestations de visite, de négociation et de constitution du dossier de vente.

LOCATION ANNUELLE

CHARGE HONORAIRE PROPRIETAIRE	CHARGE HONORAIRE LOCATAIRE
50%	50%
PRESTATIONS DE VISITE, DE CONSTITUTION DE SON DOSSIER ET DE RÉDACTION DU BAIL (PRIX TTC TVA 20%)	
8 euros du m ² TTC de surface habitable	
ETATS DES LIEUX D'ENTRÉE (PRIX TTC TVA 20%)	
3 euros du m ² TTC de surface habitable	

ESTIMATION

TYPE DE BIENS	ESTIMATION AGENCE (VENTE* EUROS TTC TVA 20%)	CHARGE HONORAIRE
Appartement	60 euros TTC	150 euros TTC
Maison, villa, terrain	80 euros TTC	150 euros TTC

* Tarif remboursé en cas de mandat confié à l'agence.